

Financement des programmes établis

l'intérieur de la province n'auront donc pas accès à des programmes collégiaux. Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à diminuer le montant qu'il verse au titre de ces programmes; les provinces n'en font pas plus de cas. Il y a une province dirigée par le gouvernement conservateur qui a décidé de réduire les programmes que le parti estime mauvais. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de garantir que tous les Canadiens, fussent-ils de Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba ou d'ailleurs, aient les mêmes possibilités d'acquérir une formation universitaire. On ne doit pas leur dire que s'ils n'ont pas l'argent voulu pour payer les droits de scolarité, ils ne pourront pas s'inscrire à l'université. Cela reviendrait à instaurer un système de classe au Canada, ce que nous devons absolument éviter.

Mes collègues et moi avons déclaré sans ambages que le projet de loi C-12 aura pour effet de créer un système d'enseignement postsecondaire réservé aux riches, non pas parce que le gouvernement fédéral coupe les fonds aux provinces, mais en raison d'une mauvaise répartition de ces fonds. Il nous incombe de veiller à ce que les fonds transférés aux provinces sont bien affectés à l'enseignement postsecondaire, afin que la fille d'un mineur de Kootenay-Est-Revelstoke ait les mêmes chances d'être admise à l'université qu'un étudiant du même niveau qui se trouve être le fils d'un avocat de Vancouver. Aux termes des dispositions du projet de loi C-12, ce ne sera pas le cas.

Comme mon collègue le député de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen) l'a signalé, l'Université de la Colombie-Britannique compte relever de 33 p. 100 ses droits de scolarité, outre les frais considérablement plus élevés que subissent les étudiants de l'extérieur, ce qui empêchera bon nombre de jeunes de ma circonscription d'aller à l'université.

A cause de ce projet de loi, les petits campus collégiaux qui desservent actuellement les régions reculées du pays ne pourront plus rester ouverts. Si le gouvernement provincial met à exécution son projet de fermer le collège David Thompson à Nelson, en Colombie-Britannique, de fortes pressions s'exerceront sur le collège de Kootenay, situé à environ 150 milles de là. En effet, bon nombre d'étudiants qui comptaient aller au collège David Thompson iront désormais à Cranbrook.

Nous entrons dans une ère où l'enseignement doit venir en tête de notre liste de priorités, mais nous constatons qu'au contraire, le gouvernement compte restreindre les crédits dans ce domaine. En Colombie-Britannique, notamment, le gouvernement provincial est prêt à effectuer des compressions sans faire preuve du moindre esprit humanitaire, ni du désir d'améliorer le système d'enseignement.

Bien sincèrement, monsieur le Président, j'estime qu'il incombe au gouvernement fédéral de s'assurer que les fonds transférés aux provinces au titre des programmes d'enseignement sont suffisants pour répondre à leurs besoins. Le gouvernement fédéral doit s'entretenir sans tarder avec les provinces et obtenir d'elles la garantie que les fonds qui leur sont alloués serviront à offrir le meilleur système d'enseignement possible à nos jeunes.

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi faire quelques observations se rapportant au projet de loi C-12, visant à modifier la

loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis. Notre jeunesse fait face à un dilemme très réel à l'heure actuelle. Cette année, beaucoup de collègues et d'universités du Canada—probablement la plupart, en fait—ont dû refuser des jeunes qui voulaient faire des études postsecondaires, à cause de l'accroissement du nombre des inscriptions. Le problème est double, comme l'a souligné le député de New Westminster-Coquitlam (M^{me} Jewett). Un grand nombre d'étudiants qui devraient pouvoir poursuivre leurs études et qui sont refusés par les institutions d'enseignement ne peuvent pas non plus entrer sur le marché du travail parce qu'il n'y a pas d'emplois pour eux. Nous savons très bien que, pour les jeunes, la situation de l'emploi est catastrophique dans tout le pays.

• (1240)

Moi qui suis encore relativement jeune, monsieur le Président, je me souviens que ma génération n'avait guère de mal à entrer dans des établissements d'enseignement postsecondaire. Par contre, la génération qui m'a suivi se trouve à l'heure actuelle face à un grave dilemme en ce qui a trait aux études postsecondaires. Je me demande où nous allons dans ce domaine et quelle sera la situation au moment où mes enfants auront l'âge d'entrer à l'université. Je suis convaincu que les parents devraient s'intéresser de très près à cette question, car il est fort possible que leurs enfants soient refusés dans des établissements d'enseignement supérieur même s'ils terminent leurs études secondaires avec d'excellentes notes. C'est lamentable.

Mon beau-frère vient de terminer ses études secondaires cette année. Il a voulu s'inscrire au Kelsey Institute de Saskatoon, sachant qu'il répondait aux normes. Or il n'a pas pu le faire parce que cet établissement avait déjà accepté trop d'étudiants. Le Kelsey Institute était loin de pouvoir accepter tous les étudiants qui avaient manifesté l'intention d'y poursuivre leurs études. Par ailleurs, mon beau-frère et ses amis, de même que beaucoup de jeunes que je connais, sont incapables de trouver du travail au Canada pour le moment. Je trouve cette situation extrêmement regrettable.

Les hommes de la génération qui m'a précédé ont fait la Seconde Guerre mondiale. Ils ont bien servi leur pays et, au prix de nombreux actes de bravoure, ont contribué à défendre la liberté et la démocratie de manière que les générations suivantes de Canadiens puissent prospérer et s'épanouir dans un pays jouissant d'un niveau de vie élevé et n'ayant rien à envier au reste du monde. Quand les gens de cette génération sont revenus d'outre-mer, on leur a offert des crédits pour leur permettre de faire des études postsecondaires. Sans ces crédits qui ont été accordés à l'époque aux anciens combattants, un grand nombre de ces gens n'auraient pu poursuivre leurs études. Personne ne leur fermait les portes des établissements d'enseignement postsecondaire, et c'était parfaitement normal parce qu'ils avaient rendu de grands services à la patrie pendant la guerre. Nos anciens combattants avaient largement mérité ce que la population du Canada a fait pour eux à leur retour afin de leur permettre de mener une existence satisfaisante. En retour, ces anciens combattants ont, par la suite, contribué au développement du Canada et lui ont permis de devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Mais qu'en est-il des jeunes Canadiens de la génération actuelle? Ce sont ces jeunes qui vont devoir mener un jour le